

AR PREFECTURE

016-211601687-20170217-20170205D-DE  
Reçu le 27/02/2017

EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 14

L'an deux mil dix-sept

Le 17 février à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Éric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 10 février 2017

**PRÉSENTS : MMES MOUNIER – SAVIN**

**MM. SAVIN – BARRAL – BOIREAU – BOISSIER**

**DESCOMBES – BOIVENT – CABROLIÉ – DESCLIDES –**

**SUTRE**

**EXCUSÉS : MMES BOULAI – GAILHOUSTET – PÉNIGAUD**

**M FAURE**

**ABSENT : M ESTIENNE**

**POUVOIRS :**

MME BOULAI a donné pouvoir à M BARRAL

MME GAILHOUSTET a donné pouvoir à M SAVIN

MME PÉNIGAUD a donné pouvoir à M SUTRE

M FAURE a donné pouvoir à M BOISSIER DESCOMBES

M BOIVENT a été nommé secrétaire de séance.

**2017-02-05 D**

**Objet : Convention avec la Fondation 30 millions d'amis pour la stérilisation et l'identification des chats errants**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que depuis plusieurs mois, il est sollicité par des administrés se trouvant importunés par des chats errants dans certains villages de la commune.

Messieurs BARRAL et BOISSIER DESCOMBES ont cherché une solution avec le Syndicat Mixte de la Fourrière. Ce dernier propose de capturer les chats pour les stériliser et les identifier.

Messieurs BARRAL et BOISSIER DESCOMBES précisent que le Syndicat a conventionné avec la Fondation 30 millions d'amis afin d'aider les collectivités à financer ces campagnes.

Monsieur le Maire donne lecture de la convention de la Fondation 30 millions d'amis et propose au Conseil Municipal de lui donner mandat pour la signer. Il précise qu'il s'agit d'une convention d'une durée d'un an reconductible chaque année par tacite reconduction.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire a signé tous les documents afférents à cette affaire

Fait à Jauldes, le 22 février 2017

**Le Maire**  
**Eric SAVIN**

